

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 26 janvier 2015

OBJET :

Politique de la ville

Projet de cohésion sociale territorial

Contrat de ville 2014 - 2020

Rapporteur : M. THOUVENIN

Délibération n° 8

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre de la nouvelle géographie prioritaire, le Commissariat Général à l'égalité des territoires a identifié sur le quartier de Mouzimpré une concentration urbaine de proximité comprenant au moins 1 000 habitants et un revenu médian inférieur au seuil de bas revenus fixé à 11 700 € sur l'agglomération de Nancy.

Un périmètre ne comprenant pas toutefois l'ancienne zone urbaine sensible, soit l'intégralité du quartier de Mouzimpré a donc été défini. En effet, plusieurs bâtiments du quartier de Mouzimpré ont été exclus de ce périmètre car la vente de logements et l'accession à la propriété ont révélé une augmentation de revenu médian sur ce quartier.

Malgré cette amélioration en dépit des actions déjà menées, le quartier de Mouzimpré connaît toujours des difficultés caractérisées par la dégradation de la situation de personnes déjà en difficulté et la situation géographique enclavée du quartier.

En effet, le profil des habitants met en exergue une évolution constante du vieillissement des locataires et la place prépondérante des personnes seules et des familles monoparentales. 200 personnes seules et 115 familles monoparentales représentant respectivement 41,9 % et 24,10 % du parc immobilier étaient recensées en 2012.

C'est dans ce contexte que le Conseil Municipal doit se prononcer pour définir les priorités d'un projet de cohésion sociale territorial susceptible de s'inscrire dans le prochain contrat de ville pour les années 2014 à 2020.

PROPOSITIONS

Pour ce faire, il est proposé au Conseil Municipal de définir les priorités suivantes afin qu'elles puissent être intégrées dans le cadre de l'élaboration du projet de cohésion sociale territoriale et donc du prochain contrat de ville :

- poursuivre les actions initiées dans le cadre de la gestion urbaine de proximité visant à améliorer le cadre de vie du quartier et à protéger l'environnement tout en y associant les habitants du quartier,

- mettre en œuvre des mesures pour favoriser l'accès à l'emploi pour tous, en privilégiant le développement d'une collaboration en matière de recrutement entre le pôle emploi et les entreprises nouvellement implantées à Essey-lès-Nancy, en favorisant la rencontre de l'offre et la demande concernant le secteur des services à la personne,

- soutenir les actions pour garantir un accès plus équitable aux droits, à l'éducation, à la culture et aux loisirs, notamment en poursuivant les objectifs déclinés précédemment dans le cadre du projet éducatif local, en privilégiant les projets visant à réduire la fracture numérique et en développant des actions de prévention des conduites à risque,

- favoriser les actions visant à soutenir l'exercice de la fonction parentale, notamment au regard du nombre élevé de familles monoparentales,

- promouvoir les actions visant à améliorer l'accès à la santé et à la lutte contre l'isolement,

- développer les actions citoyennes pour renforcer les liens entre les habitants du quartier et les acteurs institutionnels mais aussi pour prévenir de la délinquance et préserver la sécurité publique,

- concourir à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la lutte contre les discriminations,

- favoriser les actions facilitant la mobilité et les déplacements des personnes handicapées,

- promouvoir les actions visant à maîtriser la consommation d'énergie et la réduction des charges des ménages.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 30 janvier 2015.

Pour Extrait

Le Maire



VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2015

tenu sous la présidence de
de M. Michel BREUILLE Maire

- | | |
|---|-----------------|
| - Nombre de Conseillers en exercice : | 29 |
| - Nombre de présents : | 26 |
| - Nombre de votants : | 27 |
| - Convocation du Conseil Municipal le : | 19 Janvier 2015 |
| - Convocation distribuée le : | 19 Janvier 2015 |
| - Affichage du procès-verbal le : | 03 mars 2015 |

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, MME CADET, M. THOUVENIN, MME COLME, M. VOGIN Adjoints,
- MME LEDROIT, M. FRANIATTE, MME GEORG, MME SAGET, M. HOFFER, M. ROSSIGNON, MME LANZI, MME DOLATA, M. GONCALVES, M. MARSON, M. LEINSTER, MME MATHIEU, M. RIFF, MME PAGELOT, M. CLOMES, MME POYDENOT D'ORO DE PONTONX, M. CAUSERO Conseillers Municipaux.

POUVOIR

- M. PERNOSSI à MME CADET

EXCUSES

- MME PARISOT
- M. DI TOMMASO

SECRETAIRE DE SEANCE :

- M. FRANIATTE

Pour extrait,



Michel BREUILLE,

Maire